

**Piraterie aux larges des côtes togolaises**  
**LA MARINE TOGOLAISE DÉJOUE UNE**  
**OFFENSIVE CONTRE UN TANKER**  
**UN PIRATE BLESSÉ, LE CORPS DISPARU À L'EAU**

P.3&4

**Le Mouvement Les amis du**  
**PDR ne veut plus d'un**  
**dialogue avant les élections**

P.1

**N° 352 du 08 mai 2013 / Prix: 250 Fcfa**

Récépissé N° 259/21/04/HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61  
Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59  
E-mail:  
tchaboremessenger@yahoo.fr  
Imprimerie: Saint-Louis

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

**JOURNÉE DE LA**  
**LIBERTÉ DE LA PRESSE**  
**ET PORTES OUVERTES**  
**À ESTAC**

P.5

**Retour sur la tournée Européenne du CST et de la**  
**Coalition Arc-en-ciel**



**CE QUE ZEUS**  
**AJAVON ET**  
**BRIGITTE**  
**ADJAMAGBO**  
**N'ONT PAS DIT**  
**AUX MILITANTS**

P.3

**Extension du réseau WAGES**  
**UNE NOUVELLE AGENCE EST**  
**OUVERTE À KPALIMÉ**

P.2



Coupure du ruban symbolique

**Amélioration du cadre électoral**

**LE GOUVERNEMENT VA**  
**FINANCER LA CAMPAGNE DES**  
**PARTIS POLITIQUES,**  
**LES OPPOSANTS SERONT**  
**CONNUS DE TOUS À TRAVERS UN**  
**STATUT QUI LES DÉFINIT**

P.4

## Extension du réseau WAGES UNE NOUVELLE AGENCE EST OUVERTE À KPALIMÉ

Aujourd'hui, la population de Kpalimé a la possibilité de bénéficier des services de WAGES (Women and Associations for Gain both Economic and Social), une institution de microfinance implantée à Lomé et dans autres villes à travers le pays. C'est à la faveur de l'ouverture officielle d'une agence WAGES, effectuée hier sur place à Kpalimé où responsables de cette institution de microfinance ont présenté au public les différents services et les conditions d'ouverture de comptes et celles d'octroi de crédit.

Par une caravane à travers les artères de la ville de Kpalimé, le ton de la cérémonie a été donné. Au public venu découvrir WAGES, le mot de bienvenue a été donné par Affo Kossi, Directeur des Projets à WAGES. A son tour, le représentant du Préfet de Kloto, s'est félicité de cette implantation de WAGES à Kpalimé et selon lui, « l'ouverture de l'agence WAGES à Kpalimé vient grossir les rangs des institutions de microfinance dans la préfecture de Kloto. Une chance de plus qui augure des lendemains meilleurs pour les acteurs économiques, surtout du secteur informel, souvent en difficultés d'accès à des crédits dans l'exercice de leurs activités ». Ainsi a-t-il invité la population de Kpalimé et ses environs à faire confiance à WAGES pour bénéficier de ses services et produits.

Dans son intervention, Sory Akoété, Directeur financier à WAGES a d'abord exprimé au nom de Nassirou Ramanou, Directeur Général WAGES



Agence Wages de Kpalimé



Les Responsables de Wages



Une partie de l'assistance à l'inauguration de l'agence



Sory Akoété, Directeur financier de Wages lors de l'inauguration de l'agence de Kpalimé

et au nom de l'institution, leur compassion à l'endroit des victimes des incendies des marchés de Kara et de Lomé. WAGES, faut-il le dire, s'est investie au chevet de ces victimes, permettant à ces clients de bénéficier de nouveaux crédits dans des conditions souples pour la relance de leurs activités commerciales.

A la population de Kpalimé, Sory Akoété, a rassuré que l'agence WAGES de Kpalimé s'ouvre et se tiendra à leurs côtés pour leur épanouissement et la

promotion de leurs activités. « Nous restons attachés à nos idéaux et accordons du prix à notre notoriété pour mieux vous servir et nos prestations sur le terrain confirmeront nos déclarations de ce matin. L'objectif primordial de WAGES est de faire de vous des maillons indispensables dans la chaîne économique nationale pour le développement harmonieux du pays » a-t-il fait savoir. Ces idéaux et valeurs auxquels s'attache WAGES pour mieux servir

ses clients sont l'honnêteté, l'intégrité, la justice, la solidarité, l'efficacité et l'efficience.

Née en 1994 sous forme de projet pour répondre aux besoins socio économiques de 3900 femmes à Lomé sur une période de 3 ans renouvelable une fois, WAGES déjà sur la base de ses premiers résultats prend la grande forme d'institution de microfinance avec sa vision qui est celle de « devenir une institution de microfinance pérenne et modèle au Togo ». 19 ans après, WAGES dispose de 7 agences à Lomé et ses

environs, 7 agences dans les villes à l'intérieur du pays notamment à Agbodrafo, Tsévié, Sokodé, Atakpamé, Aného, Anié et Kpalimé ainsi que 5 points de services à travers le pays. Le nombre de bénéficiaires directs est à près de 200 000 personnes. L'encours de crédits atteint 16 milliards de F CFA et l'encours épargne plus de 9 milliards. WAGES offre une diversité de produits de crédits, d'épargne, de transfert d'argent, de domiciliation de salaires, de formation et d'appuis institutionnels.

**Constant M.**

## PARTENARIAT CNJ-JCI TOGO POUR LE LEADERSHIP JEUNE

Hier, dans les locaux du Conseil National de la Jeunesse (CNJ), a été lancé l'édition 2013 du programme « Devenir Leader ». Ce programme de formation et de renforcement de capacité en aptitude entrepreneuriale a pour objectif « la construction d'un jeune efficace et épris de valeurs citoyennes » a déclaré Mr Kolani Gartieb, coordonnateur du projet. « Ce



Signature de partenariat entre le Pdt CNJ et le Pdt JCI Togo

projet est lancé à l'endroit de la jeunesse scolaire, des étudiants et de la jeunesse socio professionnelle » a ajouté Mr. Kolani.

Pour Thierry Lakougnon, président du Conseil National de la Jeunesse, « il s'agit pour les jeunes de saisir les opportunités qui s'offrent à eux ». « Le profil du jeune type pour un Togo moderne est un jeune engagé, dynamique, solide et imbu de

valeurs citoyennes » a-t-il souligné avant d'ajouter que l'aventure vaut la peine d'être continuée car le bilan montre clairement que le projet intéresse plus d'un ». Par ailleurs, une convention de partenariat a été signée entre la CNJ et la Jeune Chambre internationale Togo, lors de cette rencontre.

**Richard FOLLY (Stagiaire)**

## Retour sur la tournée Européenne du CST et de la Coalition Arc-en-ciel

# CE QUE ZEUS AJAVON ET BRIGITTE ADJAMAGBO N'ONT PAS DIT AUX MILITANTS

Elle était annoncée en grande pompe, et elle s'est effectuée. Elle, s'est la tournée Européenne d'une délégation du Collectif Sauvons le Togo et de la Coalition Arc-en-ciel qui a fait le tour du monde et dont certains ont prédit la fin du règne de Faure une fois cette tournée bouclée. Toute la propagande faite autour de ce déplacement, laissait croire que l'on tendait vers la prise du pouvoir de l'opposition sans même passer par la voie des urnes qui est celle indiquée pour toute personne ou groupe de personne imbu de valeurs démocratiques. Tout avait été mis en place pour que la dépouille de l'actuel pouvoir fasse son retour avec les membres des deux délégations. Mais, hélas, depuis leur retour, les togolais, du moins les militants des deux regroupements politiques sont restés sur leur soif. Que ce soit au CST ou à la Coalition arc-en-ciel, les militants n'ont pas du tout vu grande chose dans ce qui leur a été présenté comme rapport de tournée. Et pourtant, il y avait beaucoup à dire.

Que ce soit à Paris ou à Bruxelles, les deux délégations, ont rencontré des gens. Mais seulement, ces derniers ne sont pas celles qui ont « de la poigne » comme on le dit souvent pour désigner les personnalités de haut rang, et qu'il fallait se servir pour justifier de l'importance de l'écoute que les délégations ont eue au court des entretiens.

Au Quai d'Orsay, l'équivalent du ministère des Affaires Etrangères ici au Togo, la personne rencontrée par Zeus Ajavon et ses compagnons n'est autre qu'un certain Laurent Vilier, un simple fonctionnaire subalterne. A Bruxelles c'est le responsable Afrique de l'Ouest, Ustub Békéris qui a reçu les deux délégations. Partout où elles sont



Zeus Ajavon(gauche) et Kafui Adjamagbo Johson

passées, la délégation du CST et de la coalition aurait plutôt reçu des conseils de la part de leurs interlocuteurs qui, selon des indiscretions, leur ont demandé d'aller s'inscrire dans le processus électoral enclenché au Togo et qui suit son cours normal. La question des réformes soulevée comme argument pour tirer la faveur des partenaires de leur côté, a été plutôt vue autrement. Bruxelles et Paris ne verraient pas l'opportunité pour le Togo de procéder en ce moment aux réformes exigées par le CST et la Coalition avant la tenue des élections législatives. Certes, ils ne l'ont pas dit ouvertement, mais leur attitude en disait long. Comment ces réformes pourront se faire sans une assemblée constituante désignée à l'issue d'un scrutin en bonne et due forme ? Cette question, les partenaires se la pose et ils n'auraient pas manqué de le faire savoir aux deux délégations. Et, ce qui est encore

plus édifiant, c'est qu'à aucun moment et à quelque niveau de leur rencontre, il n'a été mentionné et soutenu que ce sont les manifestations et les contestations stériles de rue qui étaient les voies indiquées pour parvenir au pouvoir.

Somme toute, la tournée du CST et de la coalition a été une véritable déception, même si l'on tente de ne pas le croire. Raison pour laquelle, le retour des délégations est passé comme de l'air dans la nature, sans bruit ni trompette. Sinon, tel qu'on connaît l'opposition togolaise et particulièrement le CST et la coalition arc-en-ciel, Lomé allait se transformer en un champ de slogans de victoire si elle avait eu quelque chose de satisfaisant au cours de cette tournée. Les partenaires ont certainement remarqué que les personnes qu'ils avaient en face étaient celles qui n'avaient pas d'ambitions pour leur pays si ce n'est le destituer. Le

moment des années 90- 2000, où on avait une opposition conservatrice qui réussissait à emballer les partenaires à travers des arguments biaisés, est bien passé. Bruxelles et Paris entretiennent des relations institutionnelles avec l'Etat togolais. Et en tant que tel, ne peuvent pas se laisser baratiner par des gens qui n'ont aucun soubassement dans leur pays et qui se cachent derrière le rideau de la démocratie pour assouvir leurs besoins personnels. Et selon les informations, aucune réforme de grande envergure, surtout celles voulues par le CST et la coalition, ne sera faite avant la tenue des élections législatives dont la date ne va plus tardée à être annoncée aux togolais. Mais dans la foulée, il n'est pas exclu que des idées et propositions qui favoriseraient plus la crédibilité et la transparence des élections à venir, soient prises en compte et débattues par le gouvernement et les autres parties prenantes. Aujourd'hui, la communauté internationale est unanime pour reconnaître que le cadre électoral du Togo en son état actuel est bien assaini et de ce fait reste favorable pour la tenue des élections.

La seule chose que l'on demande à l'opposition qui continue de s'agiter c'est de prouver son assise et sa popularité en acceptant d'aller aux urnes. C'est la seule manière pour que l'opinion nationale et internationale puisse se rendre à l'évidence de la force de l'ANC, du CAR, de la CDPA, du MRC, du PDP etc... Ainsi toutes ces formations politiques trouveront le respect qu'elles attendent du peuple et de la communauté internationale.

T.B.

### Piraterie aux larges des côtes togolaises

## LA MARINE TOGOLAISE DEJOUE UNE OFFENSIVE CONTRE UN TANKER

### UN PIRATE BLESSÉ, LE CORPS DISPARU À L'EAU

La marine togolaise a mis "hors d'état de nuire" des pirates qui ont tenté dans la nuit de 5 mai, de détourner un pétrolier "Sipried" battant pavillon maltais, indique un communiqué officiel rendu public sur les médias d'Etat.

"Dans la nuit du dimanche 5 mai 2013, la salle des opérations de la marine nationale a intercepté à 23h10, des appels de



détresse du navire pétrolier maltais, localisé à 50 km « Sipried » battant pavillon du port de Lomé, qui a

signalé une attaque de pirates alors qu'il était en opération de transbordement avec le navire Tanker madonal (Panama). Les pirates se trouvaient sur le +Madona1+ et il y a eu échange de coups de feu entre les pirates et la marine nationale qui se trouvait à bord du tanker", souligne le communiqué.

"La riposte énergique des éléments de la marine a

permis de mettre les pirates hors d'état de nuire. Au bilan, on note un blessé grave du côté des pirates qui s'est jeté à la mer et dont le corps n'a pu être retrouvé. Il n'y a pas eu de blessés côté togolais, tout comme au niveau des équipages des deux navires. Très rapidement, les patrouilleurs de la marine nationale avec une équipe de visite s'est

(Suite à la page 4)

## Elections à venir et amélioration du cadre électoral

# LE GOUVERNEMENT VA FINANCER LA CAMPAGNE DES PARTIS POLITIQUES, LES OPPOSANTS SERONT CONNUS DE TOUS À TRAVERS UN STATUT QUI LES DÉFINIT

Bientôt deux textes seront envoyés à l'assemblée nationale pour le vote. Ces textes sont relatifs, l'un au statut de l'opposition et l'autre aux conditions de financement de la campagne des partis politiques. C'est une information de source gouvernementale, qui se situe dans le cadre de l'amélioration du cadre électoral en vue des prochaines élections. Les deux textes, objet de discussion au niveau du gouvernement, devraient bientôt passer à l'assemblée pour adoption.

« C'est dans le souci de rendre tout au clair que le gouvernement a jugé bon de procéder à ces apports. Désormais, chacun sera situé sur qui est parti de l'opposition et qui ne l'est pas. Par ailleurs, dans le souci de permettre que les délégués des partis politiques puissent suivre le processus du vote jusqu'au dépouillement et avoir même le procès verbal en main, le gouvernement pense prendre en charge tous les délégués de tous les partis politiques dans les bureaux de vote. Ainsi, il est désormais question de trouver un

financement de la campagne des partis politiques qui vont s'engager pour ces élections. Autant d'apports que le gouvernement juge intéressants pour rendre plus crédibles les élections », a confié un membre du gouvernement.

Après la tenue des dernières élections législatives, les différentes missions d'observations avaient fait des recommandations au gouvernement togolais dans le but que les prochaines joutes électorales soient améliorées au vue des ratées constatées. En plus de ces recommandations, le gouvernement togolais, dans sa logique d'ouverture et d'apaisement a trouvé nécessaire d'introduire d'autres réformes pour mettre au même pied d'égalité les concurrents que sont les partis politiques, sans exception. C'est dans cette optique qu'une période de 10 jours a été donnée pour que les contentieux trouvent solutions dans le cadre du recensement électoral. Un parti politique peu par exemple, se plaindre au niveau des comités de listes et cartes s'il juge que le recensement à un niveau a



Le Premier Ministre AHOOMEY ZUNU

été entaché d'irrégularité. Les comités pourront transmettre la plainte au niveau des CELI. Ces dernières peuvent à leur tour s'adresser à la CENI. Voilà qui peut rassurer ceux qui continuent par jouer et faire croire que ces élections seront tachées d'irrégularités.

Vivement que ces textes puissent être acceptés par la majorité des députés pour le

bien du peuple. La mise en place d'une nouvelle assemblée est un impératif et les uns et les autres doivent cesser de mener le peuple en bateau. On ne peut s'attendre à s'accorder sur tous les points de divergence avant la tenue d'une élection. D'autres améliorations devraient venir au fil du temps. La démocratie ne se construit pas en un seul jour, on cessera jamais de le dire.

Les Etats- unis, la France, la Grande Bretagne, considérés aujourd'hui comme des grandes démocraties, ont mis du temps pour en arriver là. Et même, ces pays continuent de nos jours par chercher d'autres améliorations qui renforceraient leur démocratie. Qu'on ne demande pas au petit poussin, le Togo, d'instituer en 5 ans ou 10 ans ce que certains pays ont pris 100 ans pour faire. L'opposition togolaise, en occurrence le CST et la coalition arc-en-ciel qui continuent par critiquer toutes ces mesures prises par le gouvernement, devrait être honnête avec elle-même pour reconnaître que beaucoup chose a changé et que c'est un plateau d'or que leur offre le gouvernement. Sauf si elle doute de sa performance, comme le pressentent certains observateurs de la vie politique du Togo. Au quel cas, elle devrait saisir cette aubaine afin de prouver son existence, ceci, en acceptant d'aller aux urnes sans autres formes de procès.

T.B.

## Piraterie aux larges des côtes togolaises

# LA MARINE TOGOLAISE DÉJOUÉ UNE OFFENSIVE CONTRE UN TANKER

## UN PIRATE BLESSÉ, LE CORPS DISPARU À L'EAU (Suite)

rendue sur les lieux pour prendre contrôle des deux navires puis les escorter vers le port de Lomé", indique le texte.

Selon le communiqué, une "fouille minutieuse a permis de se rendre compte qu'il n'y avait plus de pirates cachés à bord. L'intention probable des pirates était de prendre possession des deux navires pleins de 40.000 tonnes de carburants et de les dérouter vers une destination inconnue"

Les autorités "félicitent encore une fois la marine nationale pour la rapidité et l'efficacité de son intervention qui a permis le déploiement sans délai des

moyens navals et la mise en déroute les pirates" et lancent un appel aux pêcheurs qui opèrent dans les eaux sous juridiction togolaise de "coopérer avec les forces de défense et de sécurité en donnant des renseignements sur toute embarcation suspecte et en respectant la réglementation en vigueur".

### Voici le communiqué officiel

Dans la nuit du dimanche 5 mai 2013, la salle des opérations de la marine nationale a intercepté à 23h10, des appels de détresse du navire pétrolier « Sipried » battant pavillon

maltais, localisé à 50km du port de Lomé, qui a signalé une attaque de pirates alors qu'il était en opération de transbordement avec le navire « Tanker madona1 » (Panama).

Les pirates se trouvaient sur le «Madona1 » et il y a eu échange de coups de feu entre les pirates et la marine nationale qui se trouvait à bord du tanker.

La riposte énergique des éléments de la marine a permis de mettre les pirates hors d'état de nuire. Au bilan, on note un blessé grave du côté des pirates qui s'est jeté à la mer et dont le corps n'a pu être retrouvé.

Il n'y a pas eu de blessés côtés togolais, tout comme au niveau des équipages des deux navires.

Très rapidement, les patrouilleurs de la marine nationale avec une équipe de visite s'est rendue sur les lieux pour prendre contrôle des deux navires puis les escorter vers le port de Lomé.

Une fouille minutieuse a permis de se rendre compte qu'il n'y avait plus de pirates cachés à bord.

L'intention probable des pirates était de prendre possession des deux navires pleins de 40.000 tonnes de carburants et de les dérouter vers une destination inconnue.

La réaction rapide de la marine nationale a fait échouer l'opération des pirates.

Le ministre de la Défense félicite encore une fois la Marine nationale pour la rapidité et l'efficacité de son intervention qui a permis le déploiement sans délai des moyens navals et mis en déroute les pirates.

Il lance un appel aux pêcheurs qui opèrent dans les eaux sous juridiction togolaise de coopérer avec les forces et de défense et de sécurité en donnant des renseignements sur toute embarcation suspecte et en respectant la réglementation en vigueur.

## Lu sur le net !

### La dépendance médicamenteuse en 10 questions (Suite)

#### 4 - Comment se manifeste la dépendance psychique ?

La dépendance psychique repose sur une modification du fonctionnement de certains circuits cérébraux, notamment une sensibilisation des neurones associés au plaisir et la récompense. L'absence du médicament produit l'état inverse : manque, mal-être, anxiété, sensation de vide, voire de déprime, qui pousse à consommer de nouveau, d'autant que d'autres modifications cérébrales favorisent l'usage compulsif et la perte du contrôle.

La dépendance psychique comporte aussi une dimension comportementale. La consommation du médicament est favorisée par le contexte et certaines habitudes ("réflexe Pavlovien"). Le médicament peut être consommé pour le plaisir et/ou le soulagement qu'il provoque, de manière très ritualisée, avec de nombreuses prises tout au long de la journée, ou des prises moins fréquentes mais plus massives, souvent le soir. Cette dimension comportementale favorise les rechutes, même plusieurs années après l'arrêt du médicament, lorsqu'un contexte particulier réactive son souvenir.

#### 5 - Certaines personnes sont-elles plus à risque de développer une dépendance médicamenteuse ?

Oui. Cette susceptibilité provient notamment d'une vulnérabilité génétique. Ainsi, le risque de développer une dépendance médicamenteuse est plus important s'il existe des antécédents familiaux de dépendance ou si l'on souffre déjà d'une addiction avec produit (alcool, tabac, drogue) ou sans produit (addiction comportementale, par exemple au jeu). Certains tempéraments, traits de personnalité et pathologies psychiatriques facilitent les consommations de médicaments et le développement d'une dépendance.

Cependant, l'environnement compte aussi. Un contexte stressant favorise l'initiation de la consommation, sa répétition et les rechutes. Certaines professions sont également plus exposées du fait des contraintes de travail (voyages, travail de nuit, recherche de la performance...) et/ou parce qu'elles accèdent plus facilement aux médicaments (monde médical...).

#### 6 - Quels sont les risques associés à la dépendance médicamenteuse ?

Comme lors de toute addiction, la vie peut être centrée sur la recherche et la consommation du médicament avec un abandon progressif des autres activités et un risque d'isolement.

Plus spécifiquement, certains médicaments ont des conséquences sur l'aptitude professionnelle et la conduite automobile, avec une augmentation du risque d'accidents. L'augmentation des doses peut aller jusqu'à une éventuelle surdose, potentiellement mortelle, notamment s'il existe une polyconsommation (alcool, autres médicaments...).

Il peut aussi exister des épisodes de surconsommation, sortes de "cuites médicamenteuses", responsables d'intoxications médicamenteuses volontaires, sans intention de mort mais qui peuvent l'entraîner.

Les décongestionnants nasaux, qui sont abusivement consommés pour leurs effets psychostimulants, ont des conséquences vasculaires (vasoconstriction). En cas de surdosage, ils peuvent causer une hypertension artérielle, un accident vasculaire cérébral et un infarctus du myocarde. Les médicaments contenant du paracétamol et de la codéine sont toxiques du fait du paracétamol qui peut induire une hépatite fulminante mortelle en cas de surconsommation.

Certains psychotropes peuvent causer des états confusionnels, favoriser l'apparition ou l'aggravation de troubles psychiatriques, ainsi que les conduites agressives contre soi-même (suicide) ou l'entourage.

Cependant, le risque n'est pas uniquement lié au surdosage. Lorsque le corps a développé une dépendance physique, l'absence de médicament expose à un syndrome de sevrage, potentiellement mortel avec les benzodiazépines (convulsions), ou très douloureux et stressant avec les morphiniques. *(A suivre)*

## Colloque sur l'usage de la téléphonie mobile et des TIC LE CEROCE POUR UNE APPROPRIATION DE CES OUTILS DANS LES UNIVERSITÉS AU TOGO

Les travaux de deux colloques internationaux ont eu lieu les 2 et 3 mai derniers à l'Auditorium de l'Université de Lomé (Togo) où les participants, pour la plupart des enseignants chercheurs d'universités, venus d'une quinzaine de pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique, ont planché sur deux thèmes relatifs à l'usage de la téléphonie mobile et des TIC dans un contexte local et africain. Organisés par le CEROCE (Centre d'Etude et de Recherche sur les Organisations, la Communication et l'Education), ces colloques ont été consacrés à un partage d'expériences en termes d'usage de la téléphonie mobile et des TIC dans une dynamique de développement socio-économique et notamment pour une meilleure gouvernance universitaire à travers l'appropriation de ces outils de communication qui permettent d'améliorer l'environnement numérique et la gestion de l'information.

C'est Mme Cina Lawson, Ministre des postes et des télécommunications qui a donné le ton aux travaux des 2 colloques axés sur les thèmes respectifs « Localisation et réinvention de la téléphonie mobile : approches méthodologiques et théoriques » et « les usages intelligents des technologies de l'information et de la communication dans la réorganisation universitaire ». Pour Alain Kiyindou, Professeur d'université et président d'honneur de la SFSIC, il s'est agi à partir de ces 2 thèmes, de réfléchir sur l'utilisation plus efficacement de ces outils de l'information et de la communication. « Pour pouvoir les utiliser efficacement en Afrique, nous avons besoin de ce qu'on appelle la localisation c'est-à-dire les adapter à nos



Mme Anafé Kouméalo Germaine, Directrice du CEROCE  
propres besoins et à nos propres cultures » a-t-il précisé.

Dans le cas des universités au Togo, il s'agit de contribuer à l'amélioration de la gouvernance universitaire par des usages pratiques et intelligents des outils qui facilitent l'accès à l'information et à la communication. « L'impact des TIC est évident. Aujourd'hui, il n'y a pas de système d'enseignement ou de recherche qui puisse être valable sans les TIC. Donc si nous réfléchissons et que nous aidons les universités à améliorer leurs systèmes d'information, il y aura un impact formidable sur les études et les recherches à plusieurs niveaux, l'accès à l'information, l'accès au réseau des chercheurs, l'échange des données en interne comme à l'externe. Pour le chercheur, c'est un outil indispensable, pour l'enseignant, c'est aussi un outil indispensable et pour l'étudiant aujourd'hui, les TIC sont incontournables » a souligné Mme Germaine Kouméalo Anafé, Enseignante chercheur en science de l'information et de la communication et Directrice du CEROCE.

Constant M.

## JOURNÉE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE ET PORTES OUVERTES À ESTAC

Dix ans déjà au service de la formation en communication ! C'est à l'actif de l'ESTAC, entendez Ecole Supérieure des Techniques et Arts de la Communication. Créée en 2003, cette école se eut toujours un cadre de formation performante d'où sortent de professionnels de communication de renom. Cette année, à l'occasion de ses 10 ans d'existence et de la journée mondiale de la liberté de la presse le 3 mai dernier, l'école, ses responsables et étudiants (anciens comme nouveaux) se sont ouverts au public pour une célébration sur fond de défi nouveau.

En 10 ans, ESTAC a formé plus de 200 étudiants togolais et étrangers au Brevet de Technicien Supérieur et au-delà de ce niveau, la formation est offerte pour les niveaux Licence Professionnelle et Maîtrise. Les résultats aux



Djagba Yempabou, DG ESTAC

examens de BTS l'année dernière et bien d'autres années passées, sont obtenus à 100%. La plupart des récipiendaires des diplômes travaillent aujourd'hui en qualités de journalistes, attachés de presse, responsables IEC, animateurs et producteurs radio ou télé, reporters photo ou caméra, ici au Togo et dans d'autres pays comme la

Bénin, le Burkina-Faso, le Gabon, le Mali et le Niger.

De ce bref bilan, il n'est pas question de baisser les bras après un parcours de 10 ans. Il faut redoubler d'ardeur et faire face au nouveau défi qui s'impose. Chez les premiers responsables de l'école, le défi reste celui d'une formation de qualité, gage du professionnalisme responsable. « Il s'agit en cette journée de montrer que le défi que notre école doit relever en matière de formation, c'est d'arriver à donner aux journalistes les repères nécessaires pour qu'ils sachent allier la liberté de la presse aux impératifs de responsabilités pour que la presse puisse être efficace et contribuer aux transformations de nos sociétés » a expliqué Djagba Yempabou, DG ESTAC.

Constant M.

# ANNONCE



DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO  
(TOGO TELECOM)

## Acquisition des Matériels et Mobiliers pour le Personnel Appel d'Offres National N°065/TGT/DG/DML/PRMP

Date de lancement de l'Avis : 26 avril 2013

TOGO TELECOM agissant pour son propre compte, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des Matériels et Mobiliers pour le personnel.

1. Sont admises à concourir toutes les personnes morales, spécialisées dans le domaine et justifiant de moyens techniques et financiers pour l'exécution du présent appel d'offres (cf. Dossier d'Appel d'Offres).
2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations ou adresser des correspondances à l'attention de :

Attention de : Manfeidjéou BANEZI, Personne  
Responsable des Marchés Publics à TOGO TELECOM,

Ville : LOME Boîte postale : 333 Pays : TOGO  
Numéro de téléphone : +228. 22 53 45 55, 22 34 13 69  
Numéro de télécopie : +228. 22 21 03 73  
Adresse électronique : [mbanezi@togotelecom.tg](mailto:mbanezi@togotelecom.tg)

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après tous les jours ouvrables de 07 h à 11h30 et de 15h à 17h00.

4. Les exigences en matière de pièces administratives sont :

### Pour les entreprises installées dans l'espace UEMOA :

- a) Une copie légalisée de la carte d'opérateur économique en cours de validité ;
- b) Une copie légalisée de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- c) Une copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- d) L'original du quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois ;
- e) Une copie légalisée de l'attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- f) Une copie légalisée de l'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de trois (03) mois ;
- g) Une copie légalisée de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation.

### Pour les entreprises non installées dans l'espace UEMOA:

- a) Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou toute pièce en tenant lieu ;
- b) Attestation de non faillite (original) datant de moins de 3 mois ;
- c) Attestation de domiciliation bancaire au Togo ;
- d) L'original de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation (pour les marchés antérieurs réalisés au Togo à compter de septembre 2011).

5. Pour être qualifiés, les candidats devront :

- Produire un extrait du compte et du bilan certifié des trois (03) dernières années ;
- Fournir la preuve d'une disponibilité financière égale au moins à la moitié de son offre financière.

6. Le délai d'exécution du marché est de **Sept (07)** mois à compter de la notification du marché.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à la porte 007 de la Direction Générale de TOGO TELECOM dont l'adresse est ci-dessous indiquée, ou l'acheter au même lieu, moyennant paiement en espèce d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) F CFA, contre reçu à la caisse Régie d'avance de TOGO TELECOM, située au rez-de-chaussée à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM  
Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté  
BP : 333 Lomé – Togo  
Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01  
Télex : 5245 TG  
Fax : (228) 22 21 03 73  
E-mail : [spdgtgt@togotelecom.tg](mailto:spdgtgt@togotelecom.tg)  
Site Web: [www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)

8. Le paiement du coût du dossier se fera par chèque ou en espèces.

9. Les offres, rédigées en langue française doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois millions (3 000 000) de francs CFA délivrée par une banque de la place ou toute autre banque ayant une correspondance ou une représentation au Togo. La banque étrangère devra fournir la preuve de sa correspondance et l'engagement de la banque correspondante.

Les offres devront être déposées, sous plis fermé, au plus tard le **28 mai 2013 à 9H 00 T.U** au Secrétariat Administratif du nouveau siège de TOGO TELECOM, au rez-de-chaussée **porte 12**.

La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration du délai de validité de l'offre.

Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

10. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

11. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaiteraient assister à l'ouverture des plis le **28 mai 2013 à 9H 30mn** dans la Salle de Réunion du rez-de-chaussée du nouveau siège de TOGO TELECOM.

12. Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disant et qui satisfait aux conditions de qualification requises.

Le Directeur Général,  
Pêchétibadi BIKASSAM

## Fini, le recensement électoral LA CENI DRESSE LE BILAN ET ANNONCE DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Le processus électoral pour aller aux prochaines élections législatives est franchi d'une étape importante, le recensement électoral. L'opération à cet effet effectuée en 2 zones sur le territoire national est finie. Pour avancer, la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante) a, lors d'une rencontre avec les partis politiques et les médias, samedi à son siège, fait le bilan de cette opération de recensement et annoncé une série d'activités pour la suite du processus.

L'opération de recensement électoral, faut-il le rappeler, s'est déroulée du 15 au 31 mars dans la zone 1 et du 12 au 28 avril dans la zone 2 avec une prorogation exceptionnelle jusqu'au 30 avril dans la préfecture du Golfe et dans Lomé Commune. L'opération a été conduite non pas sans difficultés mais pour les responsables de la CENI, les efforts nécessaires ont été déployés pour une réussite. « Il s'agit d'obtenir un fichier électoral propre et fiable » a rassuré Mme Angèle Dola Aguihah, Présidente de la CENI.

Selon les premiers chiffres en la possession de la CENI, l'opération a permis de recenser dans la zone 2 plus



Les membres du Bureau de la CENI

de 92% d'électeurs, soit 1 800 539 électeurs inscrits. Dans les 2 zones qui font l'ensemble du territoire national, les statistiques brutes indiquent un peu plus de 3 000 000 d'électeurs inscrits sur les listes électorales, un chiffre qui pourrait évoluer avec les travaux de compilation et de consolidation des données en cours pour obtenir le chiffre total définitif. Et globalement selon Daté Yao, Premier rapporteur de la CENI, « ce recensement électoral permet d'estimer et d'attendre la population électoral à 92%. Chaque togolais doit aider la CENI à épurer le fichier électoral ainsi dégagé pour qu'il ne souffre d'aucune contestation, mais qu'il soit

propre, fiable et accepté par tout le monde ».

Pour l'instant, la CENI n'annonce de date pour la tenue des élections législatives attendues. Avant de fixer une date pour ce scrutin, la CENI compte avancer dans le processus électoral avec des activités comme la mise en forme du fichier électoral, la détection et le traitement des doublons, la génération et l'impression des listes provisoires, l'affichage de ces listes dans les centres de recensement et de vote, l'ouverture des recours, l'apurement des listes électorales et l'obtention des listes électorales définitives qui serviront au scrutin.

Constant M.

## COMMUNIQUE Mouvement Les amis du PDR

Après le recensement électoral dont nous saluons tous le succès, on devrait en principe s'attendre à passer à l'étape suivante qui sera peut être le dépôt des candidatures. C'est ainsi que des rumeurs viennent faire état de la tenue prochaine d'un nouveau dialogue politique dans notre pays. Par rapport à ces rumeurs le mouvement les amis du P.D.R, dans le souci de sauver les conclusions des travaux du CPDC notamment la limitation des mandats pour les élections présidentielles, le mode du scrutin ramener à deux tours, le type de régime pour ne citer que ceux là, sans oublier les autres points qui devraient servir à opérer les réformes constitutionnelles décide par ce communiqué d'exprimer ses inquiétudes non pas par hostilité au dialogue. Mais connaissant l'homme politique togolais, quelque soit son bord qui n'hésitera pas à instrumentaliser le dialogue à des fins politiques surtout à l'approche d'une consultation électorale en instaurant un antagonisme légitime

ainsi le dilatoire au moment où les togolais attendent impatiemment un nouveau parlement et un nouveau gouvernement qui, prendraient sérieusement en charge les problèmes de notre pays.

Ce dialogue peut provoquer le boycott de certains partis de l'opposition comme on se rappelle en 2002. Le blocage des travaux au CPS a provoqué le boycott des législatives par l'ensemble de l'opposition. Ce qui a facilité la tâche au RPT qui a fait subir un toilettage à notre constitution. Le mouvement les amis du PDR dit non à un nouveau dialogue politique, encourage la CENI dans sa mission et l'exhorte à poursuivre sans se laisser divertir par ces rumeurs encore moins par autre chose que la préparation des législatives, et lance un appel à l'endroit de toute l'opposition de proscrire toute idée de boycott de ces élections.

Fait à Lomé le 07 Mai 2013

Le Coordonateur du Mouvement Les amis du PDR  
APOUATCHA

## Liberté de presse au Togo LE MJPG DÉNONCE LES DÉRIVES DES MÉDIAS



Le jeudi dernier, veille de la Journée Mondiale de la Liberté de la Presse, un setting s'est tenu devant les locaux de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), avec une remise de lettre de protestation au président de la HAAC. Organisé par le Mouvement des Jeunes pour la Popularisation de la bonne Gouvernance (MJPG), ce setting a pour but de dénoncer le dérapage de certains médias dans notre pays.

Ainsi donc, lors de ce setting, on a pu lire sur les banderoles établis pour la cause, les slogans suivants : « Pour une presse responsable et crédible, la HAAC doit jouer sa partition », « journaliste togolais respectes les règles de ta profession », ou « nous disons non aux médias de la haine », ou encore « non à la diffusion de fausses nouvelles et aux atteintes de la vie privée ».

Le MJPG par la voix de Mme Addine Damobé, Chargé de l'information, a procédé à la présentation et à la remise de la lettre de protestation au président de la HAAC. Le MJPG a ainsi dénoncé les dérives qui s'observent au plan médiatique et qui se traduisent par le non respect de l'éthique et de la déontologie d'une part et d'autre part, de la violation au quotidien d'une certaine presse, des règles régissant le traitement et la diffusion de l'information.

Pour Kokou Biossé Tozoun, président de la HAAC (Haute Autorité de l'Audio visuel et de la Communication), l'institution chargée de la protection des libertés de la presse au Togo, « il y a tant de meurtrissures dans le cœur des togolais, causées par les médias ». Pour lui, si beaucoup de personnes ne sont pas venues le dire, le MJPG a eu le courage de dire cette vérité. « C'est tout de même la liberté d'opinion et elle ne doit pas être l'apanage d'un certain bord de professionnels » a-t-il souligné. « L'Etat a donné le pouvoir à la HAAC de régulariser la profession des médias, et bientôt les résultats vont témoigner d'eux-mêmes » a ajouté Kokou Tozoun avant de remercier le MJPG pour son initiative.

Richard FOLLY (Stagiaire)



# Doublez de vitesse

## PLATINIUM

Jusqu'à 2,8 Mb/s

Validité : 30 Jours

**34 955** F CFA

## ARGENT

Nouveau débit 1,2 Mb/s

Ancien débit 614 Kbs

Validité : 30 Jours

**15 390** F CFA

## BRONZE

Nouveau débit 614 Kb/s

Ancien débit 307 Kb/s

Validité : 30 Jours

**11 800** F CFA

**INTERNET  
ILLIMITÉ**  
24h/24

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

**HELIM**  
*nomade*

Désormais, rechargez votre compte HELIM Nomade dans les Espaces Telecom, les M'FRI Shop via les tickets de recharge TPE ou par Transfert de crédit.

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou appelez le 112

**Service client : 112**

### ESPACES TELECOM À LOMÉ

**Ex Direction Générale**  
Avenue Nicolas GRUNTZKY,  
ancien siège  
Tél : (228) 22 21 47 14

**Espace HELIM**  
Ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 32 06

**Espace Telecom AGOE NYIVE**  
Juste après la Brasserie BB  
Tél : (228) 22 50 82 01

**Espace Telecom ADIDOGOME**  
Face Église d'Adidogomé  
Tél : (228) 22 50 83 01

**Espace Telecom ADOBOU-KOME**  
Face mosquée de l'ex Zongo  
Tél : (228) 22 23 16 67

**Espace Telecom Place de l'Indépendance**  
Près de la Place de l'Indépendance  
Tél : (228) 22 21 86 23

**Espace Telecom ASSIVITO**  
Espace HELIM, ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 74 00

**Espace Telecom PORT**  
Près du Rond-Point du PAL  
Tél : (228) 22 27 46 03

### ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

**Espace Telecom TSEVIE**  
Près du grand marché de NDANYI  
Tél : (228) 23 30 00 01

**Espace Telecom ANEHO**  
Dans le bâtiment de l'UTB  
Tél : (228) 23 31 07 24

**Espace Telecom KPALIME**  
Près de la Préfecture  
Tél : (228) 24 41 00 50

**Espace Telecom ATAKPAME**  
Face à la station TOTAL  
Tél : (228) 24 40 02 39

**Espace Telecom SOKODE**  
Face au marché - Après CNSS  
Tél : (228) 25 50 01 21

**Espace Telecom KARA**  
Près du stade Municipal  
Tél : (228) 26 60 00 60

**Espace Telecom DAPAONG**  
Face au commissariat  
Tél : (228) 27 70 83 00

**TOGO TELECOM, La Référence**

[www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)